

**Association des copropriétaires de la résidence
LONGDOZ 1, rue Grétry 46-48-50 à 4020 Liège
Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire Ecrite du 13 septembre 2021**

Conformément à la loi du 20 décembre 2020, la gérance a organisé une Assemblée Générale par procédure écrite ayant pour but de décider du remplacement de l'adoucisseur sur l'eau chaude seule ou sur la totalité de l'eau (chaude et froide), comme auparavant.

Ont répondu en transmettant leur bulletin de vote : 67 propriétaires sur un total de 133 totalisant 2.220 quotités sur un total 3.876.

Le quorum de validité n'étant pas atteint (la moitié des propriétaires +1), l'assemblée par procédure écrite ne peut donc être ratifiée.

Pour information, le résultat des votes reçus est le suivant :

Placement du nouvel adoucisseur sur uniquement l'eau chaude : 924 quotités, soit 41,62 %
Placement du nouvel adoucisseur sur l'alimentation générale : 1.296 quotités, soit 58,38 %

Les bulletins de vote sont conservés au siège de la gérance.

Les termes de la convocation stipulaient que si l'un et/ou l'autre quorum n'étaient pas atteints, le nouvel adoucisseur serait maintenu sur la totalité de l'eau (raison pour laquelle plusieurs copropriétaires nous ont signifié ne pas avoir pris la peine de renvoyer leur bulletin de vote).

Commande sera donc passée du nouvel adoucisseur à raccorder sur l'alimentation générale d'eau auprès de la firme WEAUTER, moins-disante et à qui sera désormais confié l'entretien annuel du nouvel appareil.

Pour la société syndic,
Arnaud WACOMONT

